

Présentation du projet

L'EHPAD de Martel "Les Consuls" qui héberge 103 résidents a contractualisé un partenariat avec la SCIC Bois Energie Lot (SCIC BEL) pour acheter de la chaleur produite à partir de deux micro-chaufferies collectives clef en main fonctionnant au bois déchiqueté.

Ces chaufferies biomasse d'une puissance unitaire de 120 kW valorisent les sous-produits d'une scierie locale et viennent en substitution d'une ancienne chaudière fioul et d'une pompe à chaleur Air/Eau.

Les chaufferies, montées en cascade, ont été dimensionnées pour couvrir 94 % des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de l'établissement, soit près de 564 MWh correspondant à 180 tonnes de bois déchiqueté



Chaufferies modulaires de la SCIC Bois Energie Lot

Année de mise en service : 2018

Chiffres-clés

Mise en service	2018
Puissance	2 x 120 kW
Marque	HARGASSNER
Modèle	EcoHK - 120
Rendement	93 %
Surface chauffée	4 120 m ²
Investissement	261 000 € TTC

Aides financières

Caractéristiques techniques

La chaufferie automatique à bois déchiqueté Modul'R® est un concept d'ensemble de production de chaleur, spécialement adapté aux bâtiments collectifs. Elle comprend une chaudière biomasse haute performance, de puissance comprise entre 50 et 200 kW et un silo de stockage de bois-déchiqueté d'un volume utile de 40 m³. Livrée et prête à l'emploi, elle est transportable, recyclable et son implantation est réversible. Elle respecte les normes de sécurité coupe-feu nécessaires aux établissements recevant du public.

La chaleur produite est transportée par un réseau de chaleur enterré, pré-isolé, et est livrée au bâtiment directement utilisable pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire haute température.

La SCIC Bois Energie Lot, groupement coopératif de structures forestières, agricoles, énergétique et publiques assure :

- les études préalables avec l'appui de la mission bois énergies du Lot Quercy Energies ;
- la maîtrise d'œuvre du chantier, après accord du maître d'ouvrage ;
- le fonctionnement courant, à savoir l'approvisionnement du combustible, le décendrage, la maintenance, etc...
- le télé-suivi et la facturation des kWh.



La parole à...

M. RAYNAL Jean-Joseph
Responsable technique de l'EHPAD

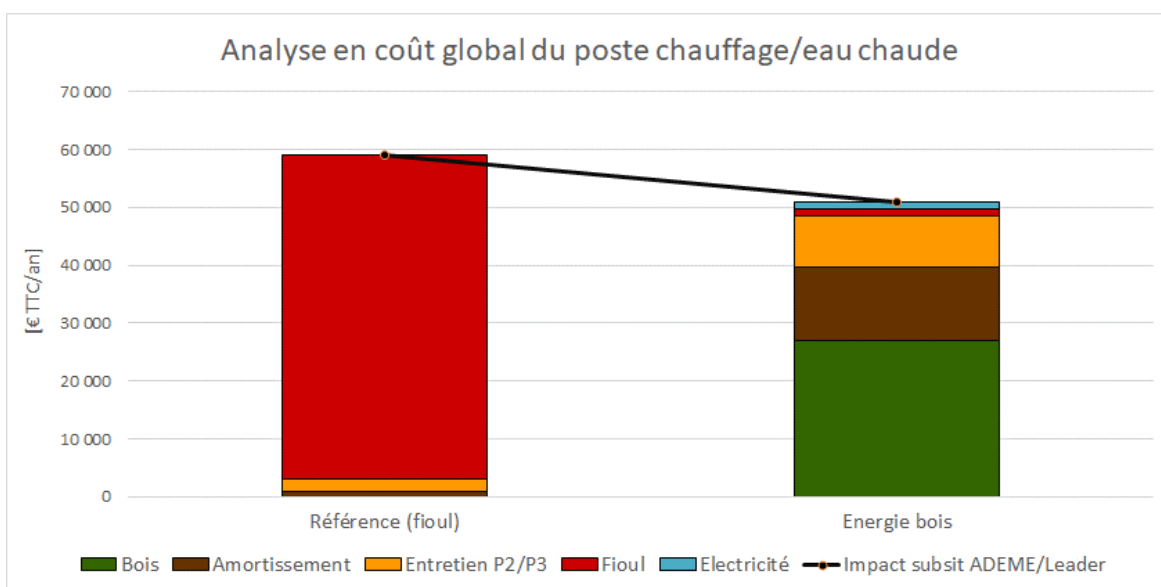
Pourquoi avoir retenu la solution de tiers investisseur pour le chauffage de l'EHPAD ?

R.J-J : Nous avons choisi un tiers-investisseur car nous n'avons pas la capacité d'autofinancement pour réaliser un projet de chaufferie biomasse.

Quels sont les avantages de travailler avec la SCIC Bois Energie Lot ?

R.J-J : Par le contrat de fourniture et service de chaleur qui nous lie, nous n'avons pas à nous occuper ni de l'approvisionnement en combustible, ni de l'entretien. Le service proposé permet de bénéficier d'une énergie compétitive, renouvelable et produite en circuit très court. Par ailleurs, cette solution nous permet de réduire notre facture énergétique, et d'être moins dépendant des fluctuations du prix du pétrole : car pour rappel notre consommation de fuel était de 80 000 litres/an, et le bois déchiqueté issu de notre territoire apporte plus de garantie de stabilité dans le temps. De plus le modèle économique et coopératif, qui intègre en son sein différents acteurs publics et privés de notre territoire dans un intérêt collectif, nous permet, en tant que bénéficiaire, d'avoir une implication forte dans sa gouvernance : cela garantit une transparence dans le coût de la chaleur.

Analyse comparative en coût global



Crédit photo : Quercy Energies



En Occitanie, le réseau régional des missions Chaleur Renouvelable est cofinancé par l'Europe, l'ADEME, la Région et les Conseils Départementaux



Quercy Énergies

21 rue Joachim Murat 46000 CAHORS
Tél : 05 65 35 81 26 - www.quercy-energies.fr contact@quercy-energies.fr

Référence ADEME : 011825 / Avril 2022